



Florennes, le 11 Avril 2024

Mesdames, Messieurs, chers Membres.

Suite à la reprise des tâches de secrétariat et à la nouvelle répartition de celles-ci, vous aurez constaté que nous nous trouvons actuellement dans une petite période de transition.

Nous voulons vous informer que de nouvelles procédures de gestion interne de vos dossiers sont mises en œuvre et qu'elles portent leurs fruits.

Nous tenons également à vous annoncer qu'une permanence "secrétariat" est instaurée et tenue tous les mercredis de 1430 Hr à 1530 Hr. Ceci afin de répondre à vos questions et à vos attentes.

Certains membres ont pris des contacts directs avec la fédération durant la période de transition.

Ceci n'est certes pas interdit, mais vous devez savoir que cela peut malheureusement avoir un impact négatif sur la bonne gestion de vos dossiers personnels.

En effet, si le secrétariat n'est pas au courant de vos démarches, la bonne tenue de votre dossier actuel et futur risque d'être mise à mal.

Le fait que les différentes bases de données ne peuvent être mises à jour de façon correcte, peut entraîner des conséquences fâcheuses, entre autre, vis-à-vis de la Défense et des autorisations d'accès.

Pouvons-nous dès lors vous demander les choses suivantes:

1. pour les personnes ayant eu des contacts directs avec la fédération, de prendre contact avec notre secrétariat afin de s'assurer de la bonne mise à jour des bases de données.

2. pour les autres, d'éviter dans la mesure du possible les contacts directs et à tout le moins de mettre le secrétariat au courant de vos initiatives.

Tout ceci, dans le seul et unique but de tenir vos dossiers personnels à jour et de pouvoir assurer une coordination parfaite entre la Fédération, la Défense et notre Club.

Merci de votre confiance.

Salutations sportives,

Le comité Directeur